

MAIRIE DE CERNAY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 13 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à 19 h, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 7 mars 2023 se sont réunis en réunion ordinaire en mairie de Cernay sous la présidence de Madame DOS-REIS Marie-Paule, Maire.

Etaient présents : Mme Dos Reis Marie-Paule – Mr Rouault Thierry – Mme Deltroy Annie – Mr Burrer Christian - Mr Labet Grégory - Mme Condette Maria

Absente excusée : Mme Gouin Emilie (pouvoir à Mr Burrer Christian)

Secrétaire de Séance : Mme Deltroy Annie

Formant la majorité en exercice

Ordre du jour : * Devis complémentaire travaux église 2023
* Point sur l'eau

Madame le Maire informe que le procès-verbal du 1^{er} mars 2023 est en cours de rédaction et sera approuvé avec celui-ci lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Devis complémentaire travaux église 2023 – Délibération n° 5-2023

Lors de la réunion du 1^{er} mars 2023, le Conseil Municipal par délibération n° 2-2023 a donné son accord de principe pour la réalisation de travaux concernant la restauration des baies et des vitraux de l'église.

Par contre, Madame le Maire avait informé le Conseil Municipal que lors des travaux en cours, il avait été découvert une ancienne fenêtre ; il semble souhaitable de la conserver.

La commune avait demandé du Fonds Départemental d'Investissement (FDI) pour un montant de travaux de 50 228.15 €. Finalement, nos travaux s'élèvent à 44 396.95 € HT. Il reste donc une marge de 5 831.20 € HT pour préparer l'avenir.

A cet effet, Monsieur Picol a été recontacté pour chiffrer la création de vitraux sur un châssis métallique. Il en profiterait pour installer les attaches de vergettes sur les 3 autres châssis existants et préparer le châssis métallique sur la baie du portail.

Ainsi, les travaux seraient réduits pour l'an prochain.

Son devis s'élève à 4 935 € HT soit 5 428.50 € TTC.

Le Conseil Municipal,

- Accepte ce devis, à l'unanimité des membres présents et représentés.
- Décide d'inscrire au budget 2023 cette dépense.

Point sur l'eau

La Communauté de Communes avait indiqué à la commune de Cernay une surconsommation journalière suite à la remise en fonctionnement de son débitmètre. Après 15 jours de recherche, une fuite a été détectée et aussitôt réparée.

Depuis, la commune a retrouvé une consommation de 15 à 17m³ par jour ce qui est normal pour notre commune.

D'ailleurs, le lundi 6 mars 2023, Mesdames Dos Reis, Deltroy et Monsieur Rouault ont rencontré Monsieur Schmit, Président de la Communauté de Communes et Monsieur Taranne, Vice-Président au service de l'eau pour nous alerter sur une surconsommation et reparler de la facture 2021 non réglée. Cette dernière est basée sur une estimation.

Le Président a rappelé que son débitmètre fonctionnait et qu'il était prêt à le faire vérifier.

Si la vérification indique que celui-ci fonctionne correctement, la commune serait redevable de la consommation indiquée.

Lors de sa remise en service au 1^{er} janvier 2023, le débitmètre indiquait une consommation de 24 865 m³.

Après l'entretien du 6 mars 2023, une recherche a été faite sur les index connus par la commune.

	Index débitmètre par la communauté de communes	Quantité facturée par la Communauté de Communes	N° TITRE	Index estimé par la Communauté de Communes	Quantité estimative facturée par la Communauté de Communes	N° TITRE	TOTAL Quantité facturée par la Communauté de Communes
Relevé du 15/01/2019 mise en service	0						
Relevé du 15/01 au 31/12/2019	6335 m ³	6573m ³ + 285 les Meriziers	29/2019-70/2019 et 10/2020 réglés				
Relevé du 01/01/2020 au 31/12/2020 mail du 8 Mars 2022 de Mr Conté	14233 m ³	7898 m ³	30/2020-55/2020 et, 7/2021 réglés				
Estimatif du 01/01/2021 au 31/12/2021 mail du 8 mars 2022 de Mr Conté				22000 m ³	7767 m ³	7/2022 non réglé	
Estimatif du 01/01/2022 au 30/08/2022				27178 m ³	5178 m ³	33/2022 non réglé	
Relevé au 01/01/2023	24865 m ³						
TOTAL		14 471 m³			12 945 m³		27 416 m³

$$24865 - 14\ 233 = 10632\ m^3$$

12 945 - 10 632 = 2 313 m³ de surestimation facturée par la Communauté de Communes par rapport à l'index du débitmètre

Madame le Maire va prendre un rendez-vous avec Monsieur Schmit et Monsieur Taranne après ajustement de nos chiffres.

Informations

- Les réunions du SICTOM BBI auront lieu les 22 mars 2023 et 29 mars 2023 à 20 h
- Une réunion relative au PACT aura lieu le 23 mars 2023
- Monsieur Labet Grégory fait le compte rendu du conseil d'école du 7 mars 2023 : dès septembre 2023, augmentation des effectifs du regroupement pédagogique avec l'arrivée des enfants des Châtelliers Notre Dame, avec à la clé la suppression d'un circuit de bus. Pour l'an prochain, on pourrait peut-être accueillir les enfants de la commune de St Eman.
- Les prochaines réunions de la commune de Cernay :
 - Le 28 Mars 2023 : Commission finances à la mairie de Marchéville à 19 h 00
 - Le 4 Avril 2023 : Conseil Municipal à la mairie de Cernay à 19 h 30

Fin de séance à 20 h

Le Maire,

La secrétaire,